



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 OCTOBRE 2020 A 20 HEURES 30

Étaient présents : Sabine DOMS, Nathalie RICHON-LEMAIRE, Laure BERNARD, Frédéric GUITON, Jean-Paul BOISSARD, Rémy PLISSONNIER, Jean-Pierre JAUNET, Frédéric BON, Denis QUEILLE, Cyril CAVILLON

Absents excusés :

Absents : Philippe BILLET

- **Approbation du compte-rendu de la réunion précédente :** Le Conseil municipal, avec 9 voix pour, et une abstention, approuve le compte rendu de la réunion du 5 octobre 2020.
- **Intervention de Madame Delphine EPS (négociatrice de la société Circet France) :** Madame EPS a présenté au Conseil municipal le projet de déploiement de la fibre sur la commune de Devrouze.
- **Intervention de Monsieur Serge VADOT (chef de projets prospection / développement auprès de la CNR) :** Monsieur VADOT a présenté le projet éolien, qui a débuté en 2017 avec l'ancienne équipe, au Conseil municipal.
- **Avenir du CCAS :** La loi NOTRe rend obligatoire le CCAS dans les communes de plus de 1500 habitants. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide donc de supprimer l'entité du CCAS à partir du 1^{er} janvier 2021. L'instance n'existera plus, mais les membres pourront toujours œuvrer pour l'aspect social de la commune. Les décisions relatives au CCAS seront prises par le Conseil municipal.
- **Présentation du RPQS 2019 du SMA eau potable Chalon Sud Est :** Le RPQS 2019 a été présenté au Conseil municipal par les deux délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux Chalon Sud Est.
- **Approbation du transfert de la domiciliation du SMA eau potable Chalon Sud Est :** Le Syndicat Intercommunal demande au Conseil municipal d'approuver son transfert de domiciliation à Ouroux-sur-Saône. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ce transfert.
- **Questions et informations diverses :**
 - o Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire, demande au Conseil municipal (puis au Conseil d'école dans un second temps) son avis concernant l'organisation du temps scolaire pour l'école de Devrouze. Le Conseil municipal opte pour continuer sur une semaine à 4 jours comme c'est le cas actuellement. L'avis du Conseil municipal a été transmis à l'académie.

LE MAIRE,
Sabine DOMS

